Service de Alsace et Lorraine.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP29-7-68 798106

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE

~~Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire~~

67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG ~~55-08-86~~ 55.08.00

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

25 Juin 1968

Supplément n° 3 au Bulletin du mois de Juin 1968.

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

L'activité des papillons s'est poursuivie au cours de ces derniers jours et une nouvelle protection insecticide apparaît nécessaire. On interviendra dès réception dans les secteurs abrités et avec un décalage de 4 à 5 jours dans les autres secteurs, notamment en Lorraine, dans le Nord de l'Alsace, le Sundgau et en altitude.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les attaques de Tavelures au cours du printemps ont été particulièrement sévères et partout où les traitements ont été insuffisants, les dégâts sont sérieux. Dans de tels vergers il y a nécessité de continuer les traitements pour assurer la protection des fruits contre les contaminations secondaires.

Par contre, dans les vergers bien soignés, indemnes de Tavelures, on peut, à cette date, conseiller l'arrêt des traitements contre cette maladie. En effet, la période des contaminations primaires est maintenant terminée et l'absence des taches les met à l'abri des contaminations secondaires.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

(Rappel de notre Note du 18.6.)

TORDEUSE DU POIS (culture des pois de conserverie de la Région de WISSEMBOURG)

Nous signalons le maintien de l'activité des Tordeuses du pois et les risques d'attaques actuels.

Poursuivre les traitements des cultures au fur et à mesure que celles-ci arrivent à un stade réceptif, c'est-à-dire : fin de floraison des premières fleurs - début de formation des premières gousses (stade limite : lorsque ces dernières atteignent 3 à 4 cm).

Utiliser un produit non dangereux pour les abeilles : Diethion, Phosalone.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

433